

## LEGENDE

### ZONAGE D'ASSAINISSEMENT


#### ZONE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Zone d'assainissement collectif
- Zone d'assainissement semi-collectif

#### ZONE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Zone dont la faisabilité de l'assainissement autonome a été étudiée (voir carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome)
- Zone d'habitat dispersé. Assainissement par épandage classique à exclure au regard des contraintes naturelles.
- Zone d'habitat dispersé. Filière d'assainissement à fixer au cas par cas

NOTA: Les limites des différentes zones sont indicatives



### CARTE D'APTITUDES DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

- P : sondages au tracto-pelle
- T : sondages à la tarière à moteur
- K : essais d'infiltration de type Porchet
- Zone déjà construite
- Zone inapte - Zone rouge**
  - Pente > 15 % épandage exclu
  - Pédologie : limon plus ou moins sableux à cailloutis ou pas. Perméabilité < 10 mm/h. Epandage : exclu
  - Substratum rocheux (conglomérat) à une profondeur < 1 m. Epandage : exclu
- Zone apte : Zone verte**
  - Pédologie : limon sableux à cailloutis ou pas. Perméabilité : 10 à 40 mm/h. Epandage : 40 m<sup>2</sup> de tranchées filtrantes
  - Pédologie : limon sableux à cailloutis ou galets à matrice limono-sableuse. Perméabilité : 35 à 50 mm/h. Epandage : 25 m<sup>2</sup> de tranchées filtrantes
  - Pédologie : limon brun à cailloutis. Perméabilité : 12 mm/h. Epandage : 60 m<sup>2</sup> de tranchées filtrantes